

Madame, Monsieur le Maire

Objet :

Redevance d'occupation du domaine public

« Réseaux de transport de gaz naturel ».

Dossier suivi par : Valérie ROUSSEL

Téléphone : 03.21.50.09.40 **Mail :** valerie.rousseau@fde62.fr

Madame, Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance le montant revalorisé de la redevance d'occupation du domaine public communal par les ouvrages de transport de gaz pour l'année 2020.

Le montant porté sur l'état des sommes dues joint tient compte du taux d'évolution sur un an de l'index ingénierie, soit un taux de revalorisation de la redevance pour l'année 2020 de 1,26 % ; ainsi que du linéaire estimé sur le domaine public qui correspond à 10 % de la longueur totale du réseau sur le territoire de votre commune.

Pour percevoir votre redevance, veuillez adresser à Gaz Réseau Transport France les 2 documents suivants :

- L'état des sommes dues joint
- Une copie du Titre exécutoire établie au nom de GRT Gaz transmis à votre Trésorerie

Ces documents sont à adresser à :

GRT Gaz Région Nord Est

D2A

Immeuble Crystal

Quartier Romarin

59777 EURAILLE

Désormais, vous pouvez consulter ces documents sur le site Internet : www.fde62.fr

Espérant vous avoir transmis une information utile et restant à votre disposition pour toute information complémentaire,

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président,


Michel SERGENT